



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BALL TRAP

ET DE TIR À BALLE



14, rue Avaulée - 92240 MALAKOFF - Tél. : 01 41 41 05 05 - Fax : 01 41 41 02 00

E-mail : ffbt.balltrap@wanadoo.fr - Internet : www.ffbt.asso.fr

SAISON 2019

Vous trouverez ci-dessous votre carte de licencié à la Fédération Française de Ball Trap et de Tir à Balle.

L'inscription aux compétitions se fait uniquement via notre site internet : www.ffbt.asso.fr

Nous vous souhaitons une bonne année sportive.

ASSISTANCE

Les licenciés FFBT bénéficient d'un contrat d'assistance dans le monde entier souscrit auprès d'Europ Assistance France contrat n° 58.662.504 réservé à la **seule activité du ball-trap**

Vous êtes victime d'une maladie, d'une blessure, d'un accident nécessitant l'intervention d'EUROP ASSISTANCE :

Pour bénéficier des garanties de votre abonnement, **il est impératif de contacter, préalablement avant toute intervention** EUROP ASSISTANCE France, à l'écoute 24 heures sur 24.

De la France
Téléphone 01.41.85.85.85
Télécopie 01.41.85.85.71

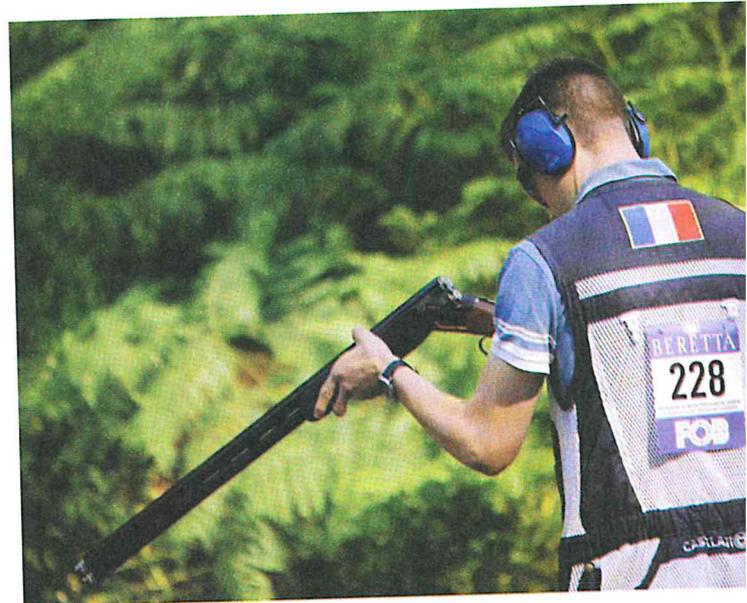
De l'étranger
Téléphone 33.1.41.85.85.85
Télécopie 33.1.41.85.85.71

N'omettez pas

- De préciser votre nom, votre prénom et votre adresse
- D'indiquer le pays, la ville ou la localité dans lesquels vous vous trouvez
- De préciser l'adresse exacte et surtout le n° de téléphone où vous pouvez être joint

De communiquer votre numéro d'abonnement 58.662.504

Aucune intervention ne sera prise en charge par EUROP ASSISTANCE FRANCE si elle n'a pas fait l'objet d'un accord préalable de la direction médicale



CERTIFICAT MEDICAL : Votre médecin traitant doit impérativement compléter la partie "contrôle médical" pour que votre licence soit définitivement validée.

ABANDONS LORS DES CHAMPIONNATS NATIONAUX OU RÉGIONAUX : L'abandon pour cause physique devra être justifié par un certificat médical envoyé sous 72 h à la FFBT. Tout abandon devra impérativement être signalé au secrétariat. En cas de non respect de ces dispositions, les règlements en vigueur seront appliqués.

- MODE D'EMPLOI :**
1. Après la visite médicale, le médecin doit renseigner la partie "Contrôle médical"
 2. Soulever la carte, la retourner sur la fenêtre autocollante restée sur le support
 3. Détacher la carte par simple pression pour obtenir votre carte plastifiée.

CONTROLE MÉDICAL OBLIGATOIRE

Conformément aux règlements médicaux, je soussigné Docteur _____ certifie avoir examiné le ____ / ____ / 2019, M. / Mme, _____ et atteste que l'état de santé physique et psychique du patient n'est pas incompatible avec la détention des armes et munitions, et qu'il ne présente aucun signe de contre-indication à la pratique du ball-trap.

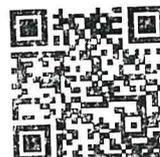
Signature et cachet du médecin-traitant:

Le titulaire de cette licence s'engage à respecter la législation et les règlements portant interdiction de l'usage de substances dopantes et à subir en conséquence tous les examens et prélèvements éventuels. Le contrôle médical de cette licence doit impérativement être complété par son médecin traitant.

MERCURY LUC

17/09/1971

Licence : 1811030009060 (58 €)
Club : 11030009
B.T.C. PONT DU GARD
LANGUEDOC ROUSSILLON
OCCITANIE



DTL : Se-3
FU : Se-3
CS : Se-3
PC : Se-3

